

MASTERCLASS COUPE HOMME

 Présentiel

 7 heures

 10 personnes max

PUBLIC

Apprentis en contrat de formation CAP Métiers de la Coiffure, MC, CS ou BP Coiffure souhaitant développer ou approfondir leurs compétences en coupe homme.

LIEU

34 rue de Douarnenez 29000 Quimper

PROFIL DU FORMATEUR

Co-gérante de La Suite, Léa Cabon est spécialisée en coupe et coiffure masculine et féminine, avec une expertise affirmée en coupe homme et taille de barbe.

Championne d'Europe et du Monde, elle développe une approche technique exigeante, construite autour de la précision du geste et de l'efficacité en salon. Son parcours en compétition et son expérience terrain nourrissent une transmission orientée performance, structure et maîtrise technique.

PRE-REQUIS PÉDAGOGIQUES

Être actuellement en contrat de formation CAP Métiers de la Coiffure, MC, CS ou BP Coiffure

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les fondamentaux techniques et théoriques indispensables à la réalisation de coupes homme équilibrées et structurées.
- Développer des gestes professionnels précis et réguliers dans l'utilisation des techniques peigne-ciseaux et tondeuse.
- Acquérir une organisation de travail claire permettant de réaliser des coupes cohérentes et maîtrisées en situation professionnelle.
- Renforcer les repères techniques et le vocabulaire professionnel afin de favoriser une pratique plus fluide et structurée en salon

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les gestes techniques peigne-ciseaux et peigne-tondeuse pour réaliser des dégradés précis et harmonieux.
 - Développer la régularité des gestes et la maîtrise des transitions.
- Développer son analyse professionnelle de la coupe homme.
 - Identifier les volumes, les proportions et adapter la coupe à la morphologie et au résultat recherché.
- Renforcer sa capacité d'adaptation face aux différentes situations professionnelles.
 - Adapter sa technique selon le type de cheveux, la demande client et le style souhaité

CONTENU

- JOUR 1 MATIN :
 - Accueil et cadrage

Présentation de la formatrice et des stagiaires

Recueil des attentes et présentation de la Masterclass Coupe Homme

- Apports théoriques

Principes fondamentaux de la coupe homme, Lecture des volumes, des lignes et des zones de travail, présentation des techniques peigne-ciseaux et tondeuse

- Démonstration technique

Réalisation d'une coupe homme complète sur modèle, présentation des différentes techniques et finitions

- Pratique guidée sur têtes malléables

Travail des gestes techniques essentiels, réalisation d'un dégradé et des zones de transition, développement des repères techniques et de la précision des gestes

- JOUR 1 APRÈS-MDI :

- Mise en pratique sur modèle

Réalisation d'une coupe homme en situation réelle, adaptation de la technique selon le modèle, travail des finitions et de la précision

- Accompagnement individualisé

Corrections techniques et ajustements en temps réel, consolidation des acquis

- Clôture

Synthèse des acquis, évaluation de fin de formation et remise de l'attestation de formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogiques interrogative, explicative, démonstrative, participative.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Supports de synthèse et têtes d'études.

Outillages et produits à prévoir par le stagiaire :

Sèche-cheveux • brosses • peignes de coupe et de coiffage • sépare-mèches • ciseaux droits • ciseaux sculpteurs • feather • rasoir et lames • tondeuses de coupe et de finition • vaporisateur • peignoir • (matériel de coiffure)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Feuille d'émargement à compléter par demi-journée.

- Avant la formation :

Test de positionnement sous forme de questionnaire.

- Pendant la formation :

Évaluation orale et pratique en cours de formation.

- Fin de formation :

Évaluation des acquis en fin de formation avec entretien formateur/stagiaire.

Enquête de satisfaction des participants.

Remise d'une attestation de fin de formation.

- Après la formation :

Évaluation à froid sous forme de questionnaire envoyé quelques semaines après l'action de formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Jusqu'à 48 heures avant le début de la première journée et en fonction des places restantes.

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), La Suite s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.